

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'APPIETTO n° 2018-07-01

L'an deux mil dix-huit, le quatorze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du **Maire, François FAGGIANELLI**.

**Présents :**

M François FAGGIANELLI, M Christian GARRIDO, M Frédéric SENI, Mme Jeanne-Andrée COLONNA D'ISTRIA, M Hervé LOMBARDO, M Raphaël COLONNA D'ISTRIA, Mme Hélène GIORGETTI, M François CECCALDI M Claude VALETTE, M Gérard SEGUINAUD M Patrick SCIPILITTI

**Absents :**

Mme Corinne WULKAN, M Charles PIETRI Mme Dory FERNANDEZ, M Dominique CASANOVA, Mme Valérie SANTONI, M Loïs HAMPLAOUI-GOZZI, M Franck MINICONI, Mme Claire MINICONI,

**Procuration :**

Mme Corinne WULKAN a donné procuration à Mme Jeanne-Andrée COLONNA D'ISTRIA

**Objet :** Avis de la commune d'APPIETTO sur le projet de Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRNT).

**Rapporteur :** M Christian GARRIDO

Le Maire expose au Conseil Municipal que, par courrier en date du 23 Mai 2018, la DDTM a notifié à la Commune l'arrêté préfectoral n°2A-2018-05-187-001 du 18 Mai 2018 modifiant l'arrêté n°15-0705 du 27 Août portant prescription d'un plan de prévention des risques « mouvements de terrain » sur le territoire des communes d'Afa et d'Appietto, et modifiant le périmètre de prescription et l'étendant sur la commune de Sarrola-Carcopino ; assorti des éléments de l'étude.

Conformément aux dispositions de l'article R.562-7 du Code de l'environnement, la DDTM a sollicité l'avis de la commune sur le projet de PPRN du Gozzi.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, approuve les dispositions du projet de PPRN.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000178-20181214-2018-07-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2018

**Pour le Maire et par Délégation  
Le Premier Adjoint au Maire**



Christian GARRIDO